



N° BLA/54 – 1^{er} août 1964

OPINIONS SUR LES MARIAGES MIXTES ISLAMO-CHRETIENS

J DEJEUX

Nous avons déjà ici même étudié assez longuement cette question du mariage mixte islamo-chrétien¹. Sujet très complexe qui entraîne la rencontre de deux mondes, aux comportements psychosociologiques souvent différents. Comme dans tout mariage mais plus encore dans celui-ci, une mémoire collective familiale est engagée, se manifestant dans les réactions des conjoints, ainsi que le montrent les sociologues (Halbwachs, Bastide). Les époux veulent peut-être échapper au groupe mais ils se retrouvent à chaque instant enracinés, liés, solidaires de leur passé et d'une "culture" héritée de leur civilisation d'origine. C'est un sujet qui ne nous laisse certainement pas indifférents, nous chrétiens.

Le romancier algérien, Malek Haddad, nous en parle à sa façon :

"Il y a dans tout mariage, qui s'appelle honteusement mixte, quelque chose qui ressemble à un paradoxe ou à un non-sens. Ceux-là qui s'attendrissent devant cet internationalisme de facilité ne se doutent pas de toute l'hétérogénéité, le sublime parfois, mais le tragique toujours, que ces unions recèlent en France. Une solution de facilité en appelant toujours une autre. Son père, un saint homme, en était mort de chagrin et de honte" ("La dernière impression", Paris, 1958, p. 39).

Combien d'ex-colonisés n'ont-ils pas poussé l'expérience du colonisateur jusqu'à ses extrêmes limites vécues, c'est-à-dire justement jusqu'au mariage mixte ? Les uns sont partis s'installer en France, d'autres, déçus, se sont repliés sur leur base, Comme le note Albert Memmi dans son portrait du colonisé, "il est remarquable que le colonisé sera d'autant plus ardent dans son affirmation qu'il a été plus loin vers le colonisateur". Il est vrai que l'on constate aussi parfois l'inverse dans l'Algérie d'aujourd'hui : des jeunes filles qui avaient été farouchement nationalistes et anti-françaises se mariant maintenant avec des Français !

Il n'est pas question d'examiner le problème sous tous ses aspects dans ces quelques pages mais seulement de rapporter des opinions récentes venant de milieux algériens. Elles ne sont guère du reste originales mais complètent les dossiers déjà apportés par COMPRENDRE. Nous retrouvons à peu près toujours les mêmes motifs d'être pour ou contre ces mariages, d'un bout à l'autre du Maghreb. Si toutefois on remarque (dans des enquêtes et sondages qui n'ont pas été publiés) la revendication de

¹ COMPRENDRE, blanc, n° 9, 13/4/57 (Kabylie); n° 10, 10/9/57 - milieux arabes d'Afrique du Nord); n° 12, 7/3/58 (Maroc); n° 43, 15/6/63 (Tunisie); n° 49, 1/3/64 (jeunes Tunisiens cultivés); - jaune, n° 8, 30/6/57 (milieux juifs); -bleu, n° 9, 19/2/57; n° 19, 15/11/59; n° 28, 1/6/61 (problèmes de pastorale).

la liberté pour le garçon musulman qui se veut indépendant et qui entend choisir sa femme où il le désire, il reste que l'interdit est toujours jeté sur le mariage d'une musulmane avec un chrétien.

* * *

De temps en temps les courriers des lecteurs des quotidiens nord-africains nous rapportent des prises de position pour ou contre le mariage mixte. Le débat recouvre celui de la libération et de la promotion de la femme maghrébine : on veut des femmes évoluées et instruites, disent les garçons; on est libre de choisir où l'on veut.

Cependant, les femmes répondent : "Pourquoi se marier avec des Françaises ? N'avez-vous pas conscience de commettre une sorte de trahison ?... Construisez vos foyers avec des Algériennes", écrit une étudiante du lycée Ourida Meddad à Maison Carrée (Alger Républicain, 27/8/63)². Un lecteur de Blida s'élève contre cette soi-disant trahison qu'il qualifie de vérité "à la petite semaine" tandis qu'il loue un autre correspondant d'écrire : "Il faut donner des moyens juridiques aux femmes et aux hommes de se marier selon leurs convenances personnelles". Lui-même continue :

"Je fréquente quant à moi une Française. Que Melle H. me pardonne, j'ai la naïveté de ne pas condamner sans appel la présence française en ce pays, mais d'en peser le pour et le contre. De l'aveu de Jean-Jaurès il faut partir du réel - et par conséquent donner à ses réflexions une approche objective - pour aller vers l'idéal.

Commettre une sorte de trahison - au fait à l'égard de qui, Mademoiselle ? De ma patrie ? Lorsque ma fiancée, institutrice, vient de se mettre à son service. De l'Islam ? Lorsqu'il n'est que de relire n'importe quel verset du Coran pour se convaincre de la distance entre ce qui est écrit et ce qui est vécu ! De moi-même ? Lorsque c'est grâce à elle, à sa présence, comme à ses conseils, que j'ai obtenu ma place de 1^{er} échelon national au concours d'entrée au CREPS. De vous-même peut-être, Mademoiselle, et de vos semblables, dont le regard ironique nous accompagne chaque fois que nous nous promenons à travers la ville ?

Prenez-en, bon gré mal gré, votre parti ! nous sommes heureux. Et si cela vous chante, prenez-en de la graine. Mais s'il vous plaît de continuer à être battues - je veux dire, s'il vous agrée que vos parents vous imposent un époux de leur choix et que vous ne connaissez pas, sauf à en souffrir votre vie entière - n'attendez pas que je verse des larmes d'attendrissement sur un sort que vous acceptez par manque de détermination, car c'est nous-mêmes, qui écrivons ce que nous serons demain et qui ferons ce lendemain. Je suis persuadé que la suppression de certaines traditions est à la base de l'évolution sociale indispensable" (Ibidem, 11/9/63).

Un étudiant maghrébin à Paris argumente contre le mariage mixte en se basant sur la cohérence nécessaire à la société maghrébine d'aujourd'hui : "Le Maghreb est dans le stade dynamique de son évolution et a besoin d'une société cohérente ; que nous le voulions ou non, nous faisons partie de cette société et le mariage est inéluctablement un acte social incompatible avec tout égoïsme ou pseudo-liberté" (Jeune Afrique, 11/3/63).

Parfois le débat s'élargit et c'est à l'intérieur même de la société nord-africaine que l'on se reproche d'être raciste. "Faites une enquête parmi les Tunisiens musulmans et demandez-leur ; Accepterez-vous que votre enfant épouse un Noir ou une Noire ? ou un Juif ou une Juive ? (de même d'ailleurs pour un père juif). Posez la même question à l'enfant lui-même ! Il poussera de hauts cris" écrit Maztoul Behija, étudiante à Paris (Afrique Action, 22/5/61). Et dans le courrier du cœur de Faiza (revue féminine tunisienne, n° 36, 1963) deux lettres de "désespérées" exposent le refus par leurs parents du mariage de mademoiselle avec monsieur parce que celui-ci est noir et que celui-là est kabyle. "Ce Kabyle n'est pas de ton milieu : toi tu es une arabe. Maman m'a plusieurs fois fait comprendre que je ne ferais jamais un mariage qu'elle estime être "mixte". Pour elle un Kabyle est un étranger ? Pourquoi cette discrimination ? ". En l'occurrence l'identité de religion ne joue pas en faveur du mariage. Et la jeune fille en question termine sa lettre en disant que si un autre mariage lui est imposé elle aura "une vie amère, sans lumière".

² Mais des Algériennes disent également n'être pas contre le mariage mixte "à condition que le choix soit fait par sentiment et par estime et non parce que la jeune fille est blonde ou jolie ! "

En octobre 1963, le quotidien algérien Le Peuple ouvrait les colonnes de sa Tribune à une polémique sur le sujet.

Une lettre était à l'origine de la discussion entre les lecteurs. De Paris, Mohali Saliha écrivait au journal (14/10/63)

"Habitant très provisoirement Paris, je reste une fidèle lectrice de notre journal révolutionnaire et je prends mon courage pour vous dire merci de soutenir notre foi de militante. Pensez plus souvent aux compatriotes en France dans vos articles Mais je me permets de vous écrire pour un problème que je n'avais pas compris jusqu'à ma venue à Paris et que beaucoup de mes sœurs algériennes ont aussi mal compris.

Pourquoi en vouloir à nos frères épousant des étrangères ? Je me rends compte maintenant ici qu'il n'est pas révolutionnaire de condamner les mariages mixtes, que les étrangères épousant nos frères deviennent les meilleures propagandistes de notre pays et que le mélange des races empêche le racisme.

Je vois ici des femmes qui ont eu le courage, malgré leur milieu, d'épouser des noirs africains ou des Algériens, et j'ose dire que je les admire. Pourquoi, dans notre pays qui est avant-garde de l'Afrique nous voyons des familles rejeter celles qu'ils appellent les étrangères ?

Quand je serai de nouveau à Alger, dans mon quartier du Ruisseau, mes sœurs comprendront-elles mon raisonnement ? Il faut que l'Algérie fasse sa révolution jusqu'au bout, cela serait beau de la voir devenir le porte drapeau de la tolérance dans la dignité, voyons en face certaines vérités : par exemple ne pas condamner celui qui ne pratique pas, ne pas l'obliger à l'hypocrisie. Ici dans la colonie algérienne la moitié au moins des frères ne pratiquent pas et, pris à part, ils soutiennent qu'ils ne croient pas, mais qu'ils ont peur de le dire.

Est-ce que la peur doit exister pour des militants parce qu'ils ne croient pas ? Et la liberté de penser, où est-elle ? On peut être un militant d'élite sans croire en Dieu. Et faire semblant, c'est insulter le peuple. Je voudrais comprendre, car moi j'ose le dire et l'écrire, mes frères algériens et mes sœurs algériennes combattront avec plus d'ardeur pour une révolution leur donnant dans le cadre des devoirs de militants plus de tolérance sans que cela les abaisse.

J'aimerais que ma lettre soit publiée (ou des extraits) pour savoir les réactions favorables ou non de vos lecteurs".

Les opinions exprimées par la suite sont en général contre, surtout lorsqu'il s'agit du mariage d'une musulmane avec un chrétien. Notons toutefois que, vu le conformisme islamique du journal, une orientation dans ce sens pourrait avoir influencé la sélection des lettres. Le courrier des lecteurs d'Alger Républicain aurait certainement révélé plus de variétés dans les opinions. Nous donnons les lettres telles quelles et selon l'ordre de leur parution :

"Vous dites que vous habitez Paris, provisoirement et d'après vous ce n'est que là-bas que vous avez compris le problème du mariage mixte. Et puis vous vous justifiez (à savoir que vous voulez sûrement épouser un étranger), vous avez préféré poser la question à votre famille du moins si vous leur donnez une considération encore à vos amis du quartier (Ruisseau) et quelle sera leur réaction, à savoir si oui ou non (avis favorable ou non au mariage) hé bien !, chère Saliha, c'est un Algérien d'Alger qui vous répond et qui a commencé à lutter pour la libération de son pays à l'âge de 14 ans et demi.

Je vous dirai que vous faites fausse route et je dirai Dieu merci que vous ne soyez pas allée à Paris avant le 1^{er} novembre 1954. Car si vous aviez fait un mariage mixte en ce temps, je me demande si aujourd'hui vous seriez une militante révolutionnaire.

Vous dites aussi qu'il y a dans la colonie algérienne en France plus de la moitié des frères qui ne croient pas et qui ont peur de le dire. Là, aussi, vous vous

trompez car je vous dirai, preuves à l'appui, que les meilleurs militants d'action de la fédération sont en majorité des croyants, parce qu'ils sont restés eux-mêmes et parce qu'ils ne sont pas comme certains... Ils étaient au cœur du colonialisme, ils ont vu plus clair, ils étaient des Algériens et leur personnalité résidait dans ce qu'il y a de plus profond en eux-mêmes, l'Islam. Seul un être qui n'a pas de foi a peur !

Vous parlez aussi de la tolérance dans la dignité. Celui qui n'a pas de morale ne peut rien avoir de digne. Et pour vous boire du vin et sombrer momentanément dans le vice ne doit pas vous faire voir que tous les Algériens ne croient pas ; car ce qui vous échappe c'est leur fond. Car Dieu lui-même a dit : "Je ne tiendrais pas compte de vos visages, ni de vos actes, mais bien de ce que recèle votre cœur". (Basta Arezki, Alger, 15/10/63).

Un autre lecteur commence par rendre hommage à la lettre précédente, puis il continue :

"Pour vous, sœur Saliha combien vous me peinez. Oui vous me faites de la peine parce que vous demandez la liberté de pensée et vous ne savez pas que pour la mériter il faut être majeure d'esprit. Vous ne savez pas aussi que vous vous trompez de chemin en croyant que le bonheur est d'être esclave du corps. Non, sœur Saliha, le corps est la cage de la personnalité éternelle que Dieu a créée pour remplir la noble mission sur cette terre.

Avez-vous oublié que notre frère Ben Bella a dit qu'il est croyant et que 99 % d'Algériens le sont aussi ? Vous n'aimez pas ce qu'aime notre guide, qui a répété maintes fois que notre marche dans la voie du socialisme est celle de Omar Ibn el Khattab". (H. M. , Bône, 18/10/63).

Un correspondant de Bône pense que la sœur Saliha feint de ne pas comprendre le problème dans des intentions bien déterminées, qu'elle est emportée dans les vapeurs de Bacchus, qu'elle a du faire son enquête parmi des traîtres à l'Algérie :

"Quant à nous, dit-il, militants sur le sol national ou en France, c'est par notre foi en Dieu et non avec l'armement de l'OTAN que nous avons remporté la victoire sur la plus puissante armée coloniale. Quand on se réclame de l'Islam et qu'on ne le pratique pas il y a peut-être demi-mal puisqu'on ne doit rendre compte qu'à Dieu seul. Mais quand on se réclame de l'Islam si on ne pratique pas on n'a pas le droit de ne pas croire. Se dire musulman et ne pas croire, c'est renier, non pas sa race, mais 14 siècles de civilisation islamique qui est le berceau de la civilisation du monde. C'est renier l'existence du Prophète et des Livres sacrés. Faut-il conseiller à la sœur "égarée" d'étudier la civilisation islamique avant d'aborder des problèmes qui la dépassent de très loin, je crois que oui. Quant à la propagande pour les épouses étrangères je pense que le prestige de l'Algérie révolutionnaire peut s'en passer de cette propagande peu certaine. Je dois rappeler aussi à notre Saliha que l'Islam condamne sévèrement le racisme qui n'existe d'ailleurs dans aucun pays musulman. Ce n'est pas le mariage de Mohammed ben Kaddour (comme le dit le frère président) avec une Marie de France qui empêcherait l'apartheid ou les Blancs d'Amérique d'être racistes. Le racisme n'existe que chez les athées qui se veulent être la création de leur "génie" et non de simples créatures de Dieu avec tous leurs défauts et qualités.

Les statistiques révèlent qu'en Algérie il y a un nombre de femmes qui dépasse de loin celui des hommes (dans certaines régions on avance le chiffre 8 sur 1) alors qu'advient-il si tous les jeunes Algériens épouseraient des Européennes ? Le Coran, s'il n'interdit pas le mariage mixte quand il s'agit de femme "koutoubiya" (non-musulmane croyante), prohibe par contre le mariage de la femme avec un non-musulman quelle que soit sa croyance. Sur le plan révolutionnaire et économique un Algérien a-t-il le droit d'épouser une femme autre qu'une Algérienne ? Le fruit de son travail, surtout lorsqu'il est au service de l'Etat, ne servirait-il pas mieux à nourrir une Algérienne qui est peut-être une orpheline de guerre ou même veuve de chahid ? Si tous les frères algériens épouseraient des Européennes, je laisserai méditer "l'égarée Saliha" et toutes les sœurs sur ce problème" (18/10/63).

Enfin une lettre favorable. Un lecteur écrit de Paris en effet :

"Je vous signale que je suis Algérien et marié à une étrangère. Cette étrangère ne m'a jamais empêché de pratiquer ma religion ni d'être militant. Et je suis sûr que les Algériens mariés à des étrangères sont heureux, Elles aiment l'Algérie.

J'en profite pour vous demander si une chrétienne peut devenir musulmane car ma femme le désire de tout cœur.

A propos combien d'étrangères ont souffert de l'absence de leur mari en prison ou dans des camps ? Combien d'étrangères ont participé à notre révolution ? Je vous cite mon cas. Pendant la révolution, j'ai toujours été militant du FLN et ma femme qui est étrangère, comme je l'ai dit plus haut, aurait pu me trahir, car elle l'a toujours su. Alors il y a des étrangers qui peuvent devenir Algériens et des Algériens qui ne le seront jamais. (A. B. , 19/10/63).

Un correspondant anonyme prévient Saliha qu'elle n'a pas raison, en ce sens que les musulmans qui se marient avec des Européens font fausse route (c'est interdit par la religion). D'ailleurs, "le mariage entre un Européen et une musulmane est tout d'abord rarement heureux". Mais ce correspondant est marié, lui, avec une Européenne. Voici son cas :

"Je me suis marié en 1957 avec une Européenne de bonne famille, car je suis resté plus de 10 ans en France. La famille était d'accord. Ce sont des gens chez qui j'ai été accueilli comme un fils, nullement racistes. Lorsque j'ai quitté la France, mes beaux-parents ont seulement voulu suivre leur fille en Algérie. Ils ont tout quitté et ont fait de l'Algérie leur patrie... J'ai eu 4 enfants avec cette femme dont 3 vivants, et je n'ai jamais regretté mon mariage, étant parfaitement heureux. J'ajoute que cette femme n'est ni opposée aux principes musulmans inculqués à mes enfants, ni aux miens. Seulement, si notre religion n'a pas interdit le mariage aux hommes avec des Européennes, pour les femmes c'est différent.

... Nous devons le respect à une femme et aussi à toute famille européenne qui n'a rien à voir avec les Pieds noirs. Voyez-vous, ma femme ainsi que sa famille ont été l'objet d'insultes, de réflexions et même d'actes révoltants de la part de certaines sœurs qui agissent par stupidité tout en sachant que ma femme est mariée à un musulman" (24/10/53).

Un Européen d'Alger se donne la peine de répondre à cette lettre anonyme. Il s'étonne que celle-ci fasse une différence entre le mariage d'un musulman avec une chrétienne et le mariage d'une musulmane avec un chrétien, que l'un porterait des fruits valables et non pas l'autre :

"Est-il certain que le mariage entre une demoiselle musulmane et un chrétien soit assuré d'insuccès ? Je crois que cela dépend de la jeune fille elle-même. Si celle-ci s'est émancipée sainement, si elle ne subit pas la tutelle des tabous passés elle saura être une épouse qui donnera à son mari les mêmes soins que toute autre femme du monde.

... Je crois aussi que la personne qui a écrit à la "Tribune du Peuple" a des préjugés qui consistent à mettre l'homme au-dessus de la femme et qui interdit à celle-ci ce qu'on octroie à soi-même. S'il y a deux poids et deux mesures, je crois que la femme algérienne aura encore du mal à suivre la voie du socialisme préconisée par des sœurs qui se sont battues pour se libérer de la condition d'anonymat que lui donne le voile pseudo-pudique" (26/10/63).

Enfin une dernière lettre de France :

"Algérien de 36 ans, en France depuis 9 ans, j'ai épousé il y a un an une Européenne qui m'a donné pendant les années de lutte toutes les preuves d'une épouse digne. M'apprenant ce que je n'avais pu apprendre, m'aidant de toutes ses forces, se privant pour ma famille, souffrant d'être rejetée par sa famille, mais respectant ma croyance en Dieu, et ma mère maintenant l'aime comme sa propre fille.

J'ose le dire, je suis heureux avec une Européenne, mais, sœur Saliha, comme on vous l'a dit, le contraire n'est pas bon, les jeunes musulmanes ne peuvent pas

s'entendre avec de jeunes Européens. Ceci n'enlève rien en vertu à nos sœurs algériennes que certains épousent des étrangères. Ça se fait partout, et ça se fera toujours, Ce n'est pas une généralité. Alors, sœur Saliha (si c'est votre vrai nom !) vous avez raison, sans avoir raison" (Hadadi M'Hamed, Arcueil, 29/10/63).

Comme on peut le constater, ces lettres sont d'un style très traditionnel : il est permis à l'homme de se marier avec une non-musulmane mais il est interdit à la jeune fille algérienne musulmane de choisir comme époux un non-musulman. On essaie de se convaincre aussi que 99 % des Algériens croient en Dieu et sont fidèles à l'Islam puisque le président l'a dit. C'est trop vite dit naturellement. S'affirmer "musulman" c'est encore la façon facile de s'opposer aux autres et de se persuader qu'en "affirmant" fortement cela (les mots produisant ce qu'ils signifient) on a une "personnalité". Enfin ce sont des réactions à sens unique; c'est toujours le point de vue de l'homme qui est considéré : lui seul (tel correspondant) peut réaliser un mariage mixte heureux tandis que pour les musulmanes ce sera toujours un insuccès !...

* * *

Des dizaines de milliers de Nord-Africains travaillant en France sont mariés ou "vivent en ménage" avec une Européenne. Parfois l'homme a déjà une femme en Algérie qu'il oublie pour une Française, qui lui donne aussi des enfants. Si beaucoup de ces ménages sont partis en Algérie après l'indépendance, plus nombreux encore sont ceux qui demeurent en France, s'y trouvant bien avec leur femme "étrangère" et retardant toujours de poser le problème du retour au pays natal avec cette femme.

Il y a une dizaine d'années l'Association des Oulémas réformistes algériens se préoccupait de ce problème. Dans le n° 258 (1954) de son journal Al-Bassair, la question de l'émigration sans femme était abordée. Faite de cette façon, pouvait-on lire, l'émigration "risque de détruire la stabilité de la famille et de la société chez nous". La solution la plus plausible était que les ouvriers partent avec leurs femmes et leurs enfants : "ainsi ils auront la paix de l'esprit et la tranquillité familiale tant désirée en même temps qu'un avantage économique".

"Les responsables croient-ils que l'ouvrier peut résoudre seul ces questions ? demande l'auteur de l'article en question. Oui il peut le faire, mais il lui faudra alors abandonner son épouse et ses enfants au pays natal et émigrer seul pour revenir après plusieurs années écoulées. Il peut aussi prendre une autre femme dans le lieu de son travail et lui consacrer tout ce qu'il gagne..., ne réservant à celle qu'il a laissée au pays qu'une somme misérable. Ainsi il trahit son épouse légitime chargée d'enfants et il trahira bientôt sa nouvelle concubine après souvent moins d'un mois de cohabitation.

... On sait bien que ces travailleurs, pendant la durée de leur séjour en pays étranger, se laissent aller à la solution du mariage et deviennent ainsi responsables de deux familles. Il aura deux femmes : la première européenne et la deuxième africaine ou algérienne. Le cœur de l'ouvrier qui a pris ainsi une femme étrangère se trouve partagé et déchiré par l'amour qu'il porte à ces deux femmes. Bientôt il en viendra à préférer la femme qui lui est présente à celle qui est absente... Combien de catastrophes et de séparations, combien de haines familiales provoquées par ce deuxième mariage mixte ! Combien d'espoirs déçus, combien de foyers tristes et combien d'enfants livrés au vagabondage !"

L'article fait en même temps le procès de l'administration à cause de sa carence et de "sa politique colonialiste camouflée". Il montre enfin que l'émigration familiale conserve à l'ouvrier ses mœurs ancestrales et sa religion. Reste à savoir si justement l'ouvrier émigré et "évoluant" veut conserver "ses mœurs ancestrales" !... De toute façon depuis dix ans les familles algériennes sont arrivées nombreuses en France sans que les concubinages aient diminué du reste pour autant, semble-t-il.

Le problème du mariage mixte était également étudié durant la guerre d'Algérie et dans un contexte passionnel. Un ouvrage paraissait sous la signature de Saadia et Lakhdar : "L'aliénation colonialiste et la résistance de la famille algérienne"³. Un chapitre était consacré à "Emigration et

³ Lausanne, La Cité, 1961, 186 p. Extraits parus dans "Les Temps Modernes, n° 182, juin 1961, pp. 1680-1734 et n° 183, juillet 1961, pp. 52-80.

mariage mixte". Les auteurs multipliaient du reste les idées vagues tout au long de leur livre, c'est le genre d'étude où l'on se permet de tout affirmer sans preuves et sans références. Arrêtons-nous cependant sur les propos concernant le mariage mixte à cause de certaines notations psychologiques intéressantes.

Les Algériens mariés ou remariés à des Françaises y sont classés en deux catégories a "ceux qui ont agi par intérêt et les jeunes qui ont obéi à des facteurs humains". La tentation de se marier en France répond chez les jeunes au désir de se stabiliser en fondant un foyer près des lieux de leur travail, même si cela pose des problèmes de conscience. L'épouse travaillant, des jeunes, grâce au double salaire, peuvent mieux venir à bout des difficultés matérielles. Le jeune a fait la connaissance d'une jeune fille française "qu'il pare de toutes les qualités et autour de laquelle il construit son monde merveilleux, son monde à lui jeune". Les auteurs décrivent alors quelques attitudes psychologiques (qui valent surtout pour la campagne et le village kabyle) :

"Le mariage avec une Française ne signifiait pas forcément, et plus particulièrement chez les jeunes Algériens, la décision ou l'intention de rompre avec leur famille, leurs traditions, leur pays. L'Algérien s'évertuait même, en ce qui concerne la presque totalité des cas, surtout durant les premiers temps du mariage ou de la vie commune, à transformer sa compagne française en Algérienne et en musulmane. Cela dénotait le souci qu'il avait de ne pas heurter les siens pendant longtemps et de réunir le maximum de chances de se faire tolérer et peut-être admettre par sa famille.

Les mères ont toujours, de ce côté, redouté pour le fils le départ en France. Elles comprennent que ce départ est dicté par les nécessités économiques, cependant leurs craintes sont plus fortes, entre autres la crainte que le fils ne revienne pas seul comme il était parti. Elles ont la hantise du mariage avec la Française. Pendant tout le temps que dure son absence elles sont préoccupées par cette éventualité. Dans les lettres qu'elles lui font écrire, elles répètent leurs recommandations, rappellent au fils ses liens avec sa famille, avec son peuple.

... Les mères n'admettent jamais ce mariage du fils avec une Française même de "France". Etre le fils et être marié à une Française c'est être considéré comme perdu : perdu non seulement pour sa famille, mère, père, épouse, sœur ou fiancée, mais pour toute la collectivité aussi. Car la collectivité ne pourra plus compter sur lui comme membre de sa jeunesse, fierté et espoir de tous ou même tout simplement comme homme aux côtés des autres hommes - "cet homme à nous contribuera à défendre la sécurité et perpétuer la vie de notre grande famille". On ne pourra non plus compter sur lui pour certains travaux comme la "touiza" ou autre d'intérêt collectif. On ne pourra plus dire qu'on va assister à la fête d'un tel qui se marie ou fait circoncire son garçon... Or ne pourra peut-être même pas dire qu'on va assister à son enterrement !

Les jeunes filles sont douloureusement affectées par le départ des garçons vers la France. Elles sentent intuitivement les tentations auxquelles seront constamment exposés tous ces jeunes "là-bas" : toutes ces "beautés" dont on vante les grâces doivent avoir un pouvoir particulier".

Le retour au village est source de tourments :

"... Accompagné ou non de sa femme, le fils est accueilli par les pleurs et les reproches de sa mère et ceux des autres femmes qui, dans une telle circonstance, doivent partager ses peines. "Pourquoi n'as-tu pas fait comme les autres fils ? Eux ont su garder leur dignité de vrai fils. Ils ont envoyé des mandats, des cadeaux à leur famille et sont revenus avec des économies. Toi, tu me reviens avec une étrangère", lui dit la mère. Alors le jeune essaie de se justifier : il lui a toujours envoyé des mandats, des colis, il a réalisé des économies aussi, elle devrait comprendre de son côté, et puisque c'est quand même sa belle-fille, son épouse à lui son fils, etc... Mais il ne réussit pas à calmer sa douleur, même si elle donne l'impression d'une "résignée pour Dieu" comme elle dira. Car il ne s'agit plus pour elle d'une question matérielle : "Puisque tu m'amènes une étrangère, à quoi bon ton argent ? J'aurais préféré que tu n'en aies pas du tout mais que tu sois revenu seul, seul comme un vrai fils".

... En dehors de la maison, à la fontaine, les propos abondent : "Vous l'avez vue ?" Celles qui ne l'ont pas vue encore demandent ? "Quelle est cette gazelle, perdrix ou jument pour laquelle il s'est donné tellement de peine pour l'amener de "là-bas" jusqu'ici ? Si elle était belle on comprendrait peut-être". D'autres soutiennent que "si, mais quand même !". D'autres répliqueront "Elle n'est même pas riche, sinon on aurait compris qu'il se soit laissé éblouir par l'argent, lui qui est si pauvre, ou si radin". Pour clore ce débat, une voix dira : "Belle ou riche, admettez que ce n'est pas gai et pour la pauvre maman et pour cette pauvre fille qui ne sera plus avec les siens si elle doit rester ici avec celui-là".

Dans une pareille atmosphère, il vaudrait mieux pour le ménage aller s'installer seul et c'est ce qu'il fait généralement, puisqu'il n'est pas accepté, ou l'est à contre cœur, par la collectivité".

Bref, l'étrangère n'est pas admise, même si elle observe le jeûne du ramadan, porte le voile et se plie aux coutumes et traditions. "Quant aux enfants issus de ménages mixtes, même adultes, ils restent au regard de tout le monde des "aouled erromia". Ceci fait que même les jeunes les plus insouciantes hésitent à se marier avec une Française et surtout à l'amener au pays".

Comme nous le constatons, ils préfèrent, de fait, "vivre en ménage, avec une Française de façon à être libres de la quitter quand ils le voudront. Souvent ces Françaises sont des divorcées ou en instance de divorce. En outre les nombreux exemples de désunions, de mésententes et de foyers où chaque époux mène sa vie de son côté n'incitent pas les Nord-Africains à s'engager dans un mariage légal. Peu parmi eux rencontrent en effet d'authentiques foyers chrétiens. C'est bien dommage parce que c'est précisément au contact de ces familles chrétiennes qu'ils pourraient découvrir ce qu'est un véritable amour conjugal⁴.

J DEJEUX.

ANNEXE

1°- Réflexions de deux jeunes Algériens de 16 ans élèves de 4^{ème} moderne (en Algérie).

... Un soir en revenant d'une visite à X... , ils affirment qu'ils ne se marieront qu'avec une Européenne.

Pourquoi pensez-vous que vous serez plus heureux comme ça ?

Les filles de chez nous, c'est pas comme il faut.

Vous pensez, je pense, à la famille de M. X... et à celle de M. Y... (deux familles profondément unies et chrétiennes que ces deux jeunes ont pu observer) et vous, vous rêvez un ménage comme ceux-là, pas vrai ?

Oui.

Qu'est-ce qu'il y a donc de si particulier dans ces ménages ?

Ils font tout ensemble; chez nous (dans le bled) la femme est une servante, elle ne sort pas, elle ne mange pas avec son mari, elle ne sait rien.

Mais il y a des femmes arabes qui ont étudié et qui sont émancipées.

Oui, mais ce n'est pas pareil.

⁴ Lors d'une précatéchèse collective sur le thème de l'amour, un Kabyle, marié avec une Française chrétienne, disait ceci après nous avoir fait part de la découverte progressive de son amour et des efforts poursuivis pour l'affermir : "Tout ce que je suis c'est à elle (ma femme) que je le dois" !

(Ils n'arrivent pas à exprimer où se situe exactement la différence. Cette Européenne devrait les aider à quitter eux-mêmes l'ancien style de vie - mariage, vie familiale, influence des parents et oncles. Ces jeunes cherchent en effet à se libérer de tous les freins de la vie traditionnelle).

Un peu plus tard l'un d'eux dit à l'Européen chrétien (qui rapporte cette petite conversation) :

Il faudrait cependant que cette femme puisse se convertir à l'Islam.

Si elle veut, dit l'autre, elle peut rester chrétienne; je ne ferai aucune pression.

* * *

2°- Extraits d'une réflexion, faite par mode de parenthèse dans un de ses contes kabyles, par Belaid at Ali dans le Fichier de Documentation berbère (Fort National, Grande Kabylie, 1951, n° 36 :

... " Ici, dans notre pays à nous, Igawawen, il y avait un homme du nom de... Machin, puisque j'oublie son vrai nom. Ses parents lui firent apprendre le français dès son plus jeune âge. Dieu voulut que, dès qu'il put voler de ses propres ailes, il quittât son pays pour aller en France. Et là, puisque c'était le pays de ce français qu'il avait un peu étudié, à fréquenter les Français et à lire leurs livres, il eut peu à peu la révélation d'un point particulier de la vie de ces gens-là : l'amour dans le mariage, l'amour entre mari et femme.

Il ne s'agit pas seulement d'amour, parce que cela comporte bien autre chose, et ce n'est pas si simple. A la vérité cela implique de la tendresse - Seigneur que de choses à la fois ! - cette tendresse profonde et subtile que nous, nous disons n'exister qu'entre les tout proches parents, cette tendresse qui fait verser à la maman des larmes de sang quand on fait du mal à son enfant, cette tendresse qui en l'absence de l'être aimé avec qui on le partage, vous tire des larmes ou vous emplît de joie parce qu'elle fait deviner si l'autre est dans la peine ou dans le contentement.

Il y a même l'estime, estime d'un être humain pour un autre, de l'homme pour la femme et de la femme pour l'homme, estime qui fait dire : Ma femme vaut autant que moi devant Dieu : ce qu'Il m'a donné, Il le lui a donné aussi : finesse, sagesse, raison. Donc puisque nous sommes unis pour la vie et que nous n'avons rien de secret l'un pour l'autre, ni le jour ni la nuit ; il convient que je la connaisse et que je ne sois pas pour elle un inconnu, il convient que je sente comme elle et elle comme moi, que je lui parle et qu'elle s'ouvre à moi... jusqu'à ce que nous en arrivions à être sur le même plan, à nous aimer, oui : jusqu'à ce que nous soyons des amis. Après quoi, c'est de la communion du sang que tirera son origine notre affection, et celle que nous porterons à l'être à qui nous donnerons la vie. Bref, cet homme trouva – oui, c'était possible ! - qu'il existe au monde des époux qui se connaissent, s'aiment s'entraident dans une étroite union de tout ce qu'il y a de meilleur au centre de cette "petite goutte d'âme qu'ils ont reçue de Dieu".



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--